



MAIRIE DE JEUXY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 MAI 2021

Le Conseil Municipal de JEUXY, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20H30 au nombre prescrit par la loi, à la mairie de JEUXY, sous la présidence de Monsieur Oreste TIMOTEO.

Les membres du conseil municipal ont approuvé le compte-rendu du dernier conseil municipal du 26 mars 2021 et ont accepté d'ajouter une délibération :

- Charte « Commune nature ».

Les décisions suivantes ont été adoptées par le Conseil Municipal :

✓ TAUX D'IMPOSITION 2021

L'Article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020 a prévu la suppression progressive de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales. À partir de 2021, les communes percevront, en compensation de leur perte de recette de TH, le produit de la TFPB perçu en 2020 par le département sur le territoire.

Chaque commune se verra donc transférer le taux départemental de TFPB (25,65%), qui viendra s'additionner au taux communal.

Le Conseil Municipal, à compter du 1^{er} janvier 2021 décide de valider les taux comme suit :

Taxe d'habitation	5,21%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	11,76%
Taxe foncière sur les propriétés bâties (7.74%+25.65%)	33,39%

✓ RENOUVELLEMENT ET ACTUALISATION DU TRAITÉ DE CONCESSION POUR LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ NATUREL SUR LA COMMUNE DE JEUXY

Le Conseil Municipal :

- Approuve le projet de traité de concession pour le service public de la distribution de gaz naturel avec GRDF.
- Autorise le Maire à signer la convention de concession avec GRDF et toutes les pièces y afférant.

✓ TARIFS CENTRE AÉRÉ

Suite à la construction du groupe scolaire de Jeuxy, cet été, les nouveaux locaux le permettant, la commune a décidé de proposer un centre aéré aux enfants scolarisés à Jeuxy pour les familles qui le souhaitent :

Du 12 au 30 juillet 2021

Le Conseil Municipal :

- Décide de fixer le prix de la semaine animation et garderie comme suit :

Jusqu'à 650.00 € de quotient familial	Entre 650.00 € et 900 € de quotient familial	Au-delà de 900 € de quotient familial
1 ^{er} enfant : 55.00 €/sem	1 ^{er} enfant : 60.00 €/sem	1 ^{er} enfant : 65.00 €/sem
À partir du 2 ^{ème} enfant 50.00 €/sem	À partir du 2 ^{ème} enfant : 55.00 €/sem	À partir du 2 ^{ème} enfant : 60.00 €/sem

- Le prix du repas sera de 4,50€/jour

✓ ACTUALISATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA RÉGIE LOCATION DE SALLES ET PUBLICITÉ BULLETIN COMMUNAL

Concernant la régie des produits suivants :

- Location de la salle polyvalente,
- Publicités du bulletin communal,

Le Conseil Municipal décide

→ Les encaissements selon les modes de recouvrements suivants :

- Suppression de l'encaissement en numéraire
- Paiement par virement

L'encaissement des autres articles reste inchangé

- ✓ **SIGNATURE D'UNE CHARTE REGIONALE ET PARTICIPATION A L'OPERATION « COMMUNE NATURE »**

Le Conseil Municipal :

- Décide d'inscrire la commune à l'opération de distinction « Commune Nature » au titre de la démarche « Eau et Biodiversité » mise en œuvre par la région Grand-Est
- Autorise le Maire à signer la charte correspondante et toutes les pièces y afférant

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Chenilles processionnaires

Le traitement des chênes est prévu courant mai (météo).

Bidons à bouchons

Une collecte de bouchons en plastique va être mise en place au profit de « Handicap88 ». Des bidons bleus seront à disposition des habitants de la commune.

Jobs d'été

Afin de veiller à la propreté de la commune et des « espaces détente », 4 jeunes majeurs possédant le permis vont être recrutés pour des jobs d'été.

Emploi espaces verts

L'agent, en contrat aidé, ayant été recruté dans une autre commune, un contrat de 4 mois va être créé aux espaces verts.

Championnat de France de cyclisme

Les 17-19-20 juin, certaines voies aux abords de Jeuxey seront fermées à la circulation de 12h30 à 18h00. Il a été mentionné la nécessité d'avoir 11 bénévoles signaleurs pour assurer les postes de sécurité.

Elections

Elections départementales et régionales les 20 et 27 juin 2021.

Circulation automobile

Il a été rapporté des nuisances sonores dues à certains véhicules circulant dans la commune. Le nécessaire va être fait auprès des personnes concernées.

Cérémonies

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11h dans le respect des règles sanitaires en vigueur.